

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2026-024



L'an deux mille vingt-six

Le vingt-quatre février à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 17 février 2026

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 22

Votes 29

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Marc COSTE, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Olivier BIAGGI, Pascal OUTREBON, Luc CHAVASSIEUX, Charles JULLIAN, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Jean-Marc MACHON, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Bernard CHATAIN

ABSENTS / EXCUSES :

Françoise TRIBOLLET, Magali BACLE, Bruno FERRET, Raphaëlle GUERIAUD, Marilyne SEON, Gérard MAGNET, Anne-Sophie DEVAUX, Séverine SICHE-CHOL

PROCURATIONS :

Jean-Pierre CID donne procuration à Renaud PFEFFER
Arnaud SAVOIE donne procuration à Bernard CHATAIN
François PINGON donne procuration à Yves GOUGNE
Anne RIBERON donne procuration à Marc COSTE
Denis LANCHON donne procuration à Caroline DOMPNIER DU CASTEL
Thierry BADEL donne procuration à Charles JULLIAN
Cyprien POUZARGUE donne procuration à Fabien BREUZIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascal OUTREBON

CULTURE

**Création d'un nouveau
tarif dans le cadre
du dispositif
« Ambassadeurs
jeunes du cinéma »**

Rapporteur : Madame Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Vice-Présidente déléguée à la Culture

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024 et notamment la compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », dont la gestion du Centre Culturel « Jean Carmet »,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie Sociale » du 3 février 2026,

Les « Ambassadeurs jeunes du cinéma » constituent un nouveau dispositif lancé par le CNC, proposant désormais la création d'un label Art & Essai destiné aux 15-25 ans.

Ce dispositif a pour objectifs de :

- Renforcer la cinéphilie des 15-25 ans
- Les rendre actifs dans leur rapport à leur salle de proximité (animation en salle, relai auprès des autres jeunes, programmation...)



- Favoriser la découverte des métiers du cinéma, passerelle entre l'éducation artistique et culturelle et les choix d'orientation professionnelles.

L'association Le Temps d'un Film, partenaire du TCJC, est la structure référente sur le territoire pour porter le dispositif en identifiant ces jeunes ambassadeurs.

Ces « Ambassadeurs jeunes du cinéma » pourraient bénéficier d'un tarif préférentiel sur un certain nombre d'entrées, participer à une journée de rencontre professionnelle entre jeunes ambassadeurs, et accéder à des liens pour des pré-visionnements de films.

Il est proposé de créer un nouveau tarif « Ambassadeurs jeunes du cinéma » fonctionnant sur la base d'un abonnement annuel (à partir de la date d'achat) nominatif, comportant 10 places de cinéma, au tarif de 26 euros, soit 2,60 euros la place. Chaque « Jeune ambassadeur » pourra bénéficier au maximum d'un abonnement par an.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire

Transmis en

Préfecture le 27. FEV. 2026

Notifié ou publié

le 27. FEV. 2026

Le Président

APPROUVE la création d'un nouveau tarif « Ambassadeurs jeunes du cinéma », tel que décrit ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer l'ensemble des documents afférents.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

PUBLIE LE 27 FEVRIER 2026
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,
Renaud PFEFFER